

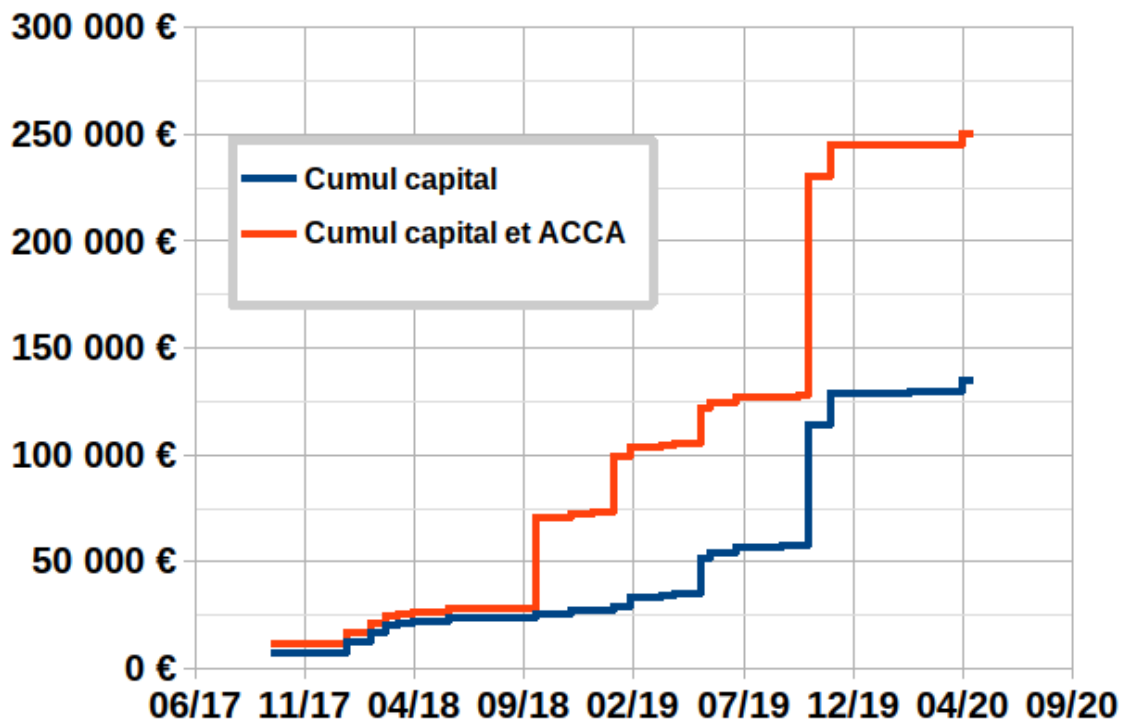


## Rapport d'activités

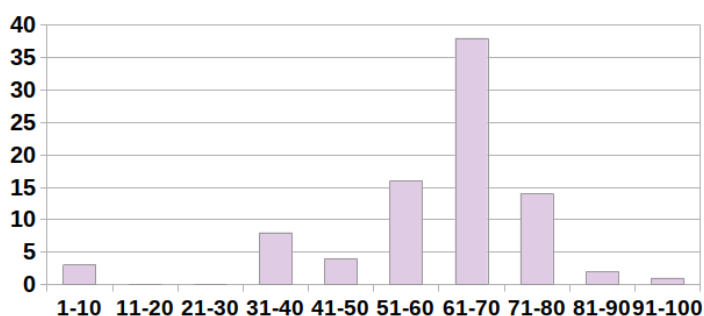
### Évolution du sociétariat

Le sociétariat est passé de 36 à 89 sociétaires depuis la précédente AG du 03/07/2018. Le capital est passé de 23.500€ à 134.300€.

#### CAPITAL ET FONDS PROPRES EN FONCTION DU TEMPS



#### RÉPARTITION DU SOCIÉTARIAT PAR TRANCHE D'ÂGE

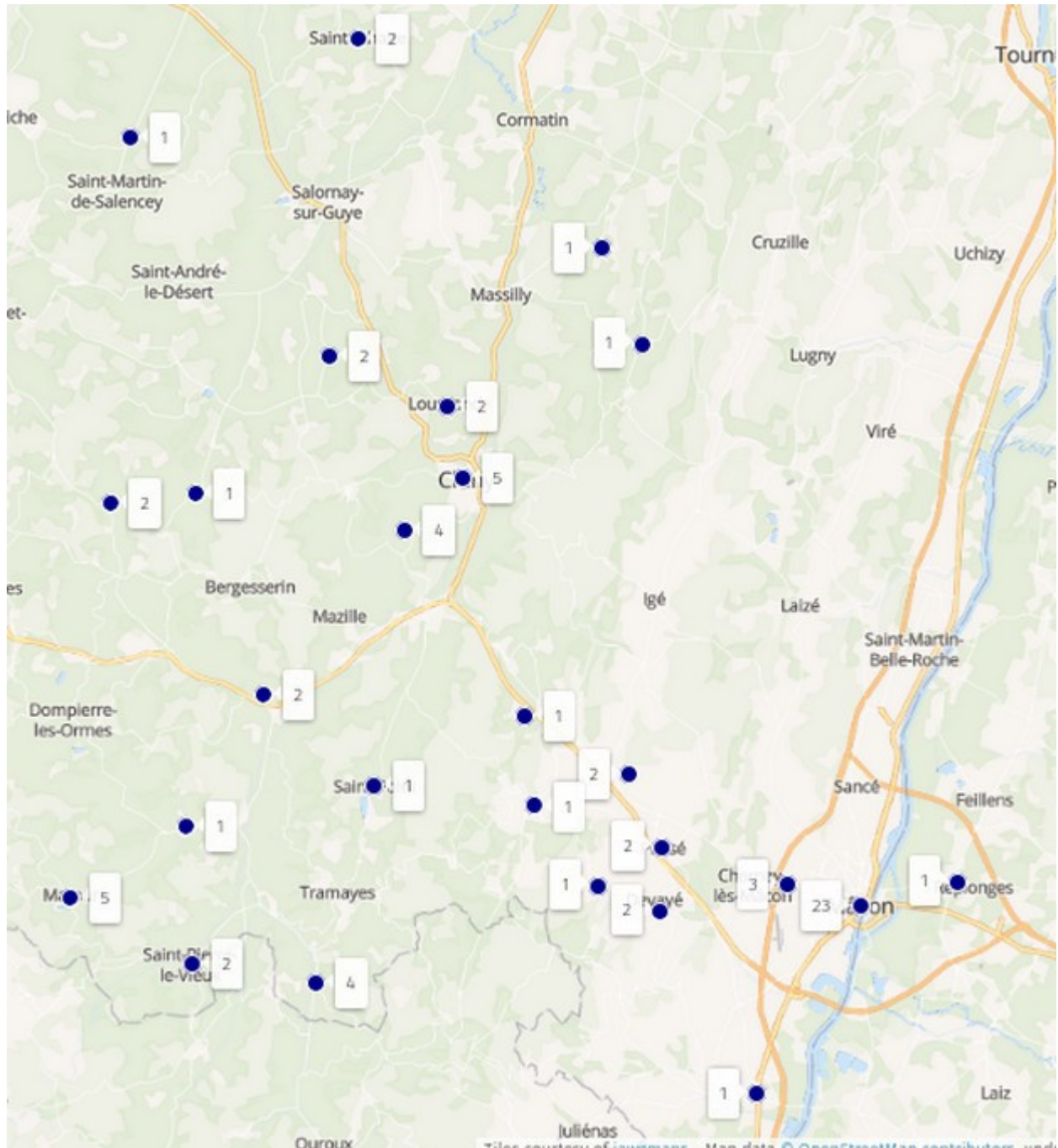


Comme CVSSB s'engage avec des contrats sur vingt ans, il est important de surveiller l'âge de nos sociétaires. De récentes arrivées de sociétaires ont permis d'abaisser significativement la moyenne d'âge, ce qui permet d'envisager une continuité de l'activité sur la durée. D'autres détails sur le rapport spécifique.



## SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 JUILLET 2020

CVSSB compte 16 sociétaires en dehors de son territoire. Ci-dessous, la répartition des sociétaires résidant sur son territoire, par commune.





## SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 JUILLET 2020

### Les réalisations depuis l'assemblée générale du 3 juillet 2018

#### Installations : Lot 2018

Le premier lot 2018 se compose de 4 toitures de 9 kWc : 3 toitures privées, une publique ;

- Matour, Tramayes, Mâcon (propriétaires privés)
- Verzé (ateliers municipaux)

Une cinquième centrale de 36kWc n'a pas été installée, en accord avec la décision de l'AG du 03/7/2018.

Le lot 2018 a été mis en service fin 2018 pour deux d'entre elles et début 2019 pour les dernières. L'installateur était ALHENA à ST MAURICE LES CHATEAUNEUF.

Le suivi à distance de la production au quotidien est réalisé par 2 bénévoles. Il a permis de détecter un défaut de câblage sur la centrale de Tramayes, engendrant au moins 5% de perte. Ce défaut a pu être corrigé lors de la campagne d'entretien annuel fin décembre 2019. Depuis, les performances mensuelles de cette centrale sont toujours parmi les 2 meilleures du lot. Les interventions sur site sont réalisables par 2 bénévoles qui ont les compétences pour un premier niveau de diagnostic.

#### Production constatée au 31/12/2019

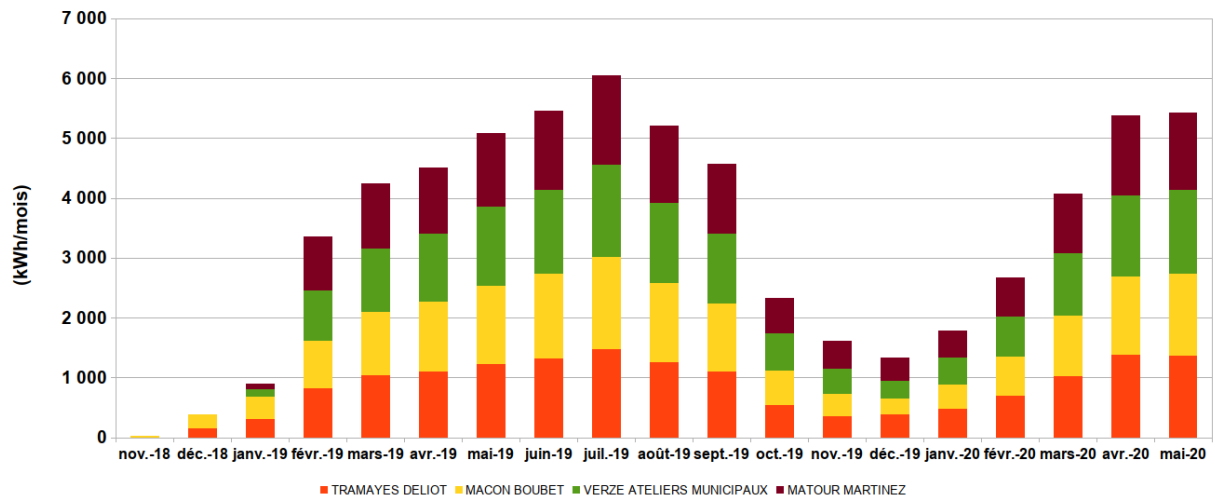
|          |            |                              |
|----------|------------|------------------------------|
| Tramayes | 10.896 kWh | soit +16,9% sur l'année 2019 |
| Macon    | 11.357 kWh | soit +15,0% sur l'année 2019 |
| Verzé    | 11.271 kWh | soit +14,3% sur l'année 2019 |
| Matour   | 11.135 kWh | soit +11,7% sur l'année 2019 |

Nouvel indicateur disponible pour 2020 : la date correspondant à la production déjà réalisée pour le lot 2018, selon les prévisions initiales. Au 31/05/2020, production de mai 2020, 16,58% au-dessus des prévisions : celle prévue pour le 25/06, déjà réalisée le 31/05, soit 25 jours d'avance.

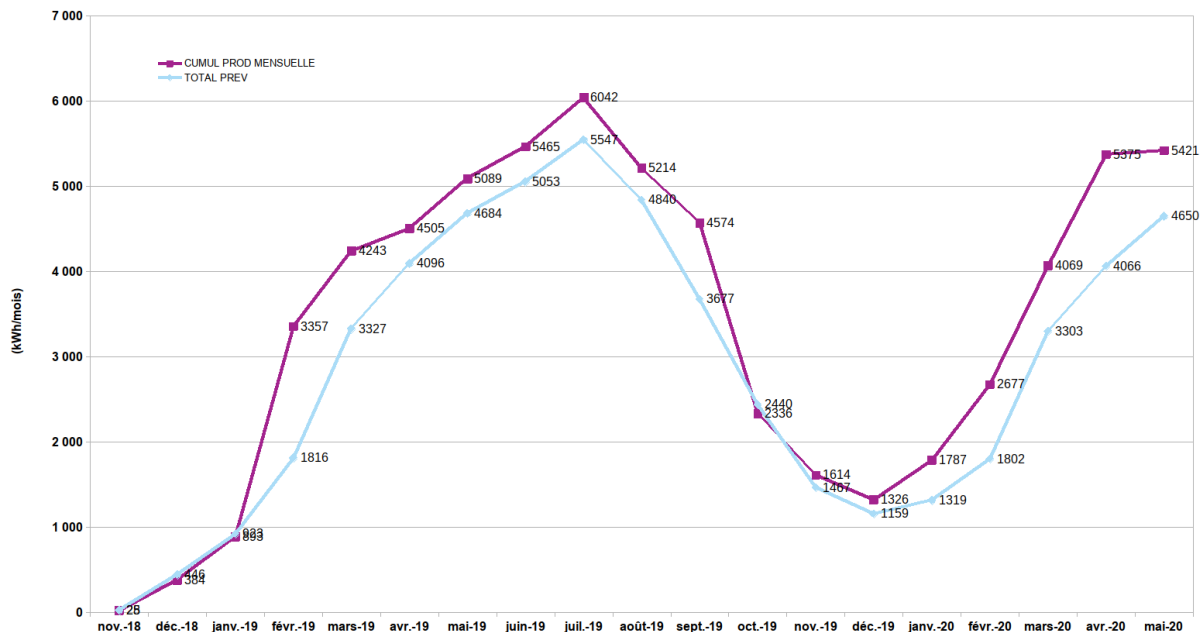


## SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 JUILLET 2020

SAS CVSSB - PRODUCTIONS MENSUELLES CUMULÉES DU LOT 2018



SAS CVSSB - LOT 2018 - CUMULS DES PRODUCTIONS MENSUELLES AVEC LEURS PREVISIONS



Ces indicateurs sont à interpréter avec précaution, l'ensoleillement pouvant varier fortement d'une année à l'autre, et la durée de vie de nos centrales étant a minima de 20 ans. Des variations de -20% à +20% se rencontrent régulièrement dans la région, d'où l'avantage de mutualiser les productions de plusieurs centrales disséminées sur notre territoire.

### Clients

- Les contrats avec EDF-OA ont été finalisés avec plus ou moins de difficulté : la plupart en moins d'un an (!!!) mais seule la production de la centrale de Mâcon a pu être facturée en 2019, ce qui complique la lecture du rapport financier.
- Une caution de 360€ reste encore à être remboursée par EDF-OA, au sujet de la 5e centrale



## **SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 JUILLET 2020**

du lot 2018 dont le coût de raccordement dépassait le seuil autorisant le remboursement de cette caution. De multiples relances n'ont pas abouti et un recours auprès du médiateur de l'énergie est lancé.

- Le transfert de la vente à ENERCOOP a été initialisé en 2019 et conclu en février 2020 pour la centrale de Matour. D'autres transferts pourront suivre, selon la capacité d'acceptation d'ENERCOOP.

### **Projets du lot 2020**

La présente Assemblée générale ne se prononce pas sur les projets à inclure dans notre prochaine commande : une assemblée spécifique sera convoquée à cet effet avec une présentation détaillée des bâtiments, des centrales prévues et des coûts associés.

#### **337 Vinipole, à Davayé**

34 kWc en deux pans de toitures, productible attendu : 1180 kWh/kWc.

Déclaration préalable de travaux autorisée, promesse de convention d'occupation temporaire signée, demande de raccordement en cours.

#### **Communauté de Taizé : 516+533+546**

Encore en cours de calage : de très nombreux bâtiments sur le site, une dizaine étudiés dont beaucoup laissés de côté du fait de coûts de raccordements électriques trop importants où en attente de la rénovation de toitures.

Nous entretenons d'excellentes relations avec nos interlocuteurs au sein de la communauté de Taizé. Le projet devrait donc avancer rapidement une fois les questions techniques levées.

#### **354 Salle d'activités et de judo de La Roche Vineuse**

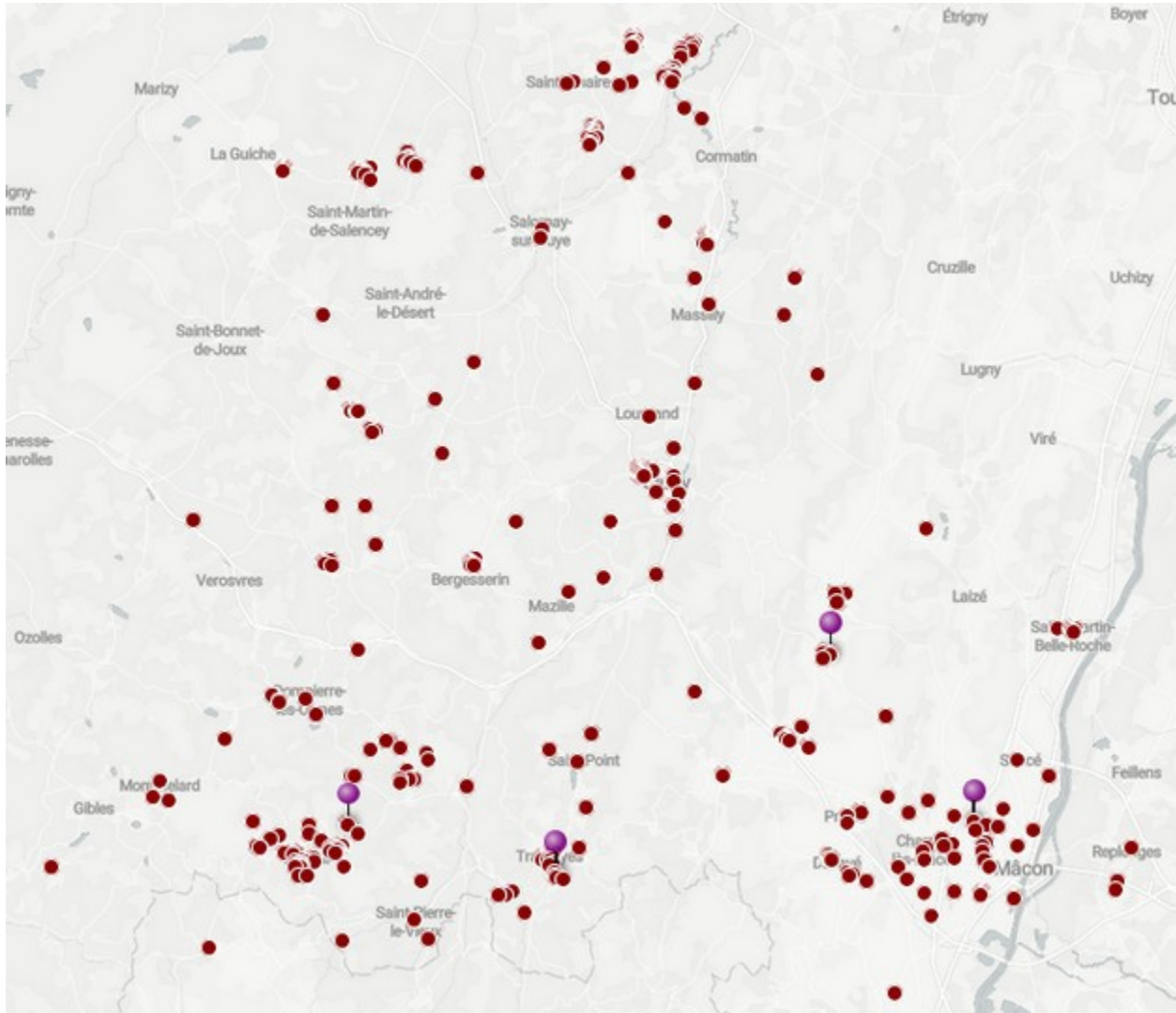
A défaut de la salle polyvalente qui présente trop d'incertitudes sur le coût du raccordement, une installation pourrait être réalisée sur ce bâtiment. En cours de calage.



## SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 JUILLET 2020

### Pour information, carte des toitures inventoriées

En rouge, toutes les toitures inventoriées sur le territoire de CVSSB. En violet, les quatre centrales en service. Plus d'informations sur <http://u.osmfr.org/m/178743/>



### Récapitulatif de notre inventaire

| Statut                       | Nombre de centrales | Cumul kWc    |
|------------------------------|---------------------|--------------|
| Etude en cours               | 374                 | 2 400        |
| En service                   | 4                   | 36           |
| Refus du propriétaire        | 26                  | 100          |
| Rejet définitif de sélection | 117                 | 400          |
| Rejet temporaire             | 27                  | 1 200        |
| <b>Total</b>                 | <b>548</b>          | <b>4 136</b> |

Le CEREMA a produit un inventaire des capacités photovoltaïques des toitures de notre territoire.



## SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 JUILLET 2020

Nous ne disposons pas d'un autre inventaire comparable sur l'ensemble de notre territoire. En se concentrant sur les trois EPCI qui regroupe le maximum des communes de notre territoire, nous pouvons fournir la comparaison suivante :

| EPCI                              | Potentiel inventaire<br>CVSSB (kWc) | Potentiel selon<br>CEREMA (kWc) | Avancement inventaire<br>CVSSB (%) |
|-----------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|
| Clunisois                         | 4 794                               | 5 038                           | 95                                 |
| Saint Cyr Mère Boëtier            | 2 841                               | 5 443                           | 52                                 |
| Mâcon Beaujolais<br>Agglomération | 3 461                               | 85 290                          | 4                                  |

Cette comparaison donne un ordre de grandeur de l'effort fourni et de ce qui reste à faire, hormis les points suivants:

- CVSSB a une démarche précise alors que le CEREMA se base sur une approche statistique
- CVSSB n'a pas pour principale vocation de cibler les grands entrepôts et supermarchés dont les propriétaires peuvent très bien organiser une production PV sur leurs fonds propres. Ce point concerne particulièrement MBA.

Le bon avancement sur le Clunisois est dû à l'étude des toitures des communes autour de notre première réunion publique, à Bonnay et à celles de la ZAC de Cluny et de la Communauté de Taizé. Cependant, de nombreuses communes de cet EPCI n'ont pas fait l'objet d'un recensement exhaustif.

### Motifs de rejet de la sélection par CVSSB

- **Couverture amiantée**, pour 11 toitures. Le surcoût du désamiantage ne peut pas être pris en charge par CVSSB.
- **Mesure de protection du patrimoine**, pressentie de la part de l'Architecte des Bâtiments de France, qui renchéirait l'installation au-delà de nos moyens, pour 28 bâtiments.
- **Surface de toiture inadaptée** : en 2017-2018, les grandes toitures n'étaient pas recherchées, nous nous concentrons sur les toitures autour de 50m<sup>2</sup> pour constituer un lot de centrales en accord avec nos moyens financiers. En 2019, la disparition de la prime à l'intégration au bâti des centrales PV a orienté nos recherches sur les toitures autour de 200m<sup>2</sup>. A noter la particularité de certains Etablissements Recevant du Public (ERP) pour lesquels la commission de sécurité impose la présence de cheminements pompiers autour des champs PV et entre deux sections de 30m de long, ce qui réduit la surface équipable.
- **Potentiel PV trop faible** : une orientation plein Est ou plein Ouest ne permet pas de rentabiliser notre investissement sur 20 ans.
- **Coût du raccordement trop élevé** : ceci est dû à la centralisation de la production, du



## SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 JUILLET 2020

temps du monopole d'EdF. Facteur très sensible depuis que nous recherchons l'implantation de centrales de plus de 30kWc, nous rencontrons souvent une limitation du réseau, principalement en zone rurale, ce qui constitue une grande partie de notre territoire. ENEDIS applique la règle suivante : paye le renforcement du réseau celui qui fait la première demande justifiant d'un tel renforcement que ce soit pour consommation/soutirage ou pour production/injection. Le renforcement se fait alors jusqu'à l'échelon supérieur, ce qui permet ensuite à d'autres demandeurs de ne pas payer de coût de renforcement jusqu'à ce que le réseau soit de nouveau saturé. 14 bâtiments concernés.

- **PLU imposant l'intégré au bâti (IAB)** : cette prescription qui figure encore dans de nombreux PLU (Mâcon, Charnay-les-Mâcon,...) est très pénalisante pour nous : les installations "intégré au bâti" sont plus coûteuses, moins productives et posent plus de risques d'étanchéité.
- **Refus de notre assureur actuel** sur la base d'une activité dans ou autour du bâtiment : stockage matériaux combustibles, entre autres. Nous envisageons de changer d'assureur pour contourner ce blocage. Concerne 8 toitures.
- **Installateurs ne peuvent pas obtenir d'assurance décennale** pour leurs installations sur des toitures terrasses dont l'étanchéité est trop ancienne : 3 toitures.

Plusieurs motifs peuvent se présenter simultanément pour une même toiture.

Si le propriétaire n'envisage pas la suppression de la cause du rejet, le rejet est définitif. Sinon, nous mettons cette toiture en attente. Ces statuts sont réévalués régulièrement.

Schématiquement, soit les toitures identifiées ne correspondent pas à nos critères (drastiques) soit le propriétaire ne souhaite pas s'engager, soit les conditions économiques de raccordement dépassent notre budget.

### Recherche de toitures

Pour ce deuxième lot, nous cherchons donc des toitures bien orientées d'une surface d'au plus 200 m<sup>2</sup>. Pour cette recherche, nous avons formé des ambassadeurs capables de contacter des propriétaires potentiels et d'en obtenir la location de leurs toitures et, si possible, une souscription à CVSSB.

### Ombrières

Nous avons peu suivi cette voie avec seulement 3 projets qui nous ont permis de constater que la fourniture d'ombrières équipées de centrales PV diffère significativement de notre modèle économique habituel où nous ne fournissons pas la structure qui supporte la centrale PV. Ces projets ne pourront naître que si le propriétaire ou l'occupant du terrain souhaite s'équiper d'une ombrière pour ses véhicules ou pour ceux de ses visiteurs. Alors seulement, CVSSB pourra envisager d'y ajouter une centrale PV.





## **SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 JUILLET 2020**

### **Collectivités locales**

#### **Commune de Verzé**

La commune nous a permis d'installer notre première installation chez un propriétaire public. Elle nous a proposé de souscrire à hauteur des loyers sur 20 ans versés en une seule fois.

#### **Communauté de communes du Clunysois**

La CCC nous a versé une subvention de fonctionnement de 10.000 €

#### **Communauté de communes Saint-Cyr Mère Boitier**

La CCSCMB a souscrit à hauteur de 5.000 € à CVSSB.

#### **SYDESL**

Le SYDESL nous promet une subvention de fonctionnement de 10.000 € dont nous n'avons toujours pas vu la couleur.

### **Communication externe**

Elle avait pour but la recherche de souscripteurs, de toitures et de bénévoles.

Elle a pris plusieurs formes : réunions publiques, tenue de stands sur les salons et sur les marchés, communication auprès des membres des associations sympathisantes et communication au travers des revues des communes et des EPCI.

Promotion via le JSL, Mâcon infos, La Renaissance, journal de la Chambre d'agriculture 71, le Conseil régional (POTES) et FR3.

#### **Réunions publiques**

Plusieurs réunions ont été organisées : Bonnay, Buffières, Matour, Charnay-les-Mâcon, Mâcon,... malgré nos efforts de communication, la participation est quantitativement faible mais qualitativement très intéressante.

#### **Stands**

Rencontres agro-écologiques de Davayé, Village des alternatives organisés par ALTERNATIBA, Festival des Solidarités de Mâcon, Forum de la Rénovation de Cluny, Satoriz de Vinzelles, Fête de la Sainte Catherine de Tramayes.



## SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 JUILLET 2020

### **Rencontre des conseils municipaux et communautaires ou de leurs commissions développement durable et/ou bâtiments**

CCSCMB, Prissé, Davayé, Clunisois, Matour, Charnay-les-Mâcon.

### **Marchés**

L'arrivée d'un nouveau sociétaire, ex-agriculteur nous a amené à participer à de nombreux marchés sur notre territoire de mars à octobre 2019. La pandémie ne nous a pas permis de reprendre l'activité. La présence sur les marchés augmente beaucoup notre visibilité même si le retour en termes de souscriptions n'est pas si important.

### **Site web**

Le site web à l'origine intégré à celui des centrales villageoises est désormais indépendant, le réseau ayant proposé à chaque société un cadre commun à enrichir.

<http://www.soleilsudbourgogne.centralesvillageoises.fr/>

### **Newsletter**

Une newsletter est désormais diffusée à notre base de contacts à un rythme de 3 à 4 par an.

### **Presse**

Plusieurs articles de presse sur nos réunions publiques ou nos participations aux salons.

### **Présence sur salons, réunions organisés par d'autres**

Liste des plus récents :

- Réunion du réseau des chargés de mission transition énergétique (TE) des collectivités de Saône-et-Loire, jeudi 23/01/2020 à Buxy.
- Forum de la Rénovation énergétique de Cluny, les vendredi 07 et samedi 08/02/2019
- Rencontres agro-écologiques de Davayé, le 16/02/2020
- Premier atelier de co-construction de la stratégie Climat Air Energie le 20/02/2020 à Cluny

### **Formations, développement de compétences internes**

- Le 8 novembre 2019 a eu lieu une **formation de "mobilisation de bénévoles"** co-animée avec Coopawatt, bureau de conseil chargé d'accompagner les projets citoyens en BFC.



## **SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 JUILLET 2020**

La matinée a été consacrée à une "mise à niveau" des participant.es sur les connaissances acquises par le conseil de gestion. L'après-midi a permis d'identifier des actions à réaliser. La journée a débouché sur la création du groupe dédié à la prospection.

- Formation organisée par Coopawatt à Quetigny le 20 juin 2019 avec Vincent et Laurence
- Webinaires... très nombreux, encore plus pendant le confinement.

### **Réseau des centrales villageoises**

Nous avons beaucoup bénéficié des guides produits par le réseau des CV, de la participation au comité de pilotage du réseau, des conseils obtenus sur son forum et des webinaires. Avec l'expérience déjà acquise, nous apportons également notre pierre à l'édifice.

#### **Forte croissance du réseau**

Le réseau comprend désormais 52 sociétés, rassemblant 3800 sociétaires et dont 26 sociétés exploitent 312 centrales pour un total de 3,5 MWc installés.

CVSSB est une des plus grosses sociétés du réseau en terme de superficie couverte, de nombre de communes ou de population.

#### **Accompagnement de projets sur des territoires voisins**

Nous avons aidé à l'émergence des Centrales Villageoises Solaire Citoyen 71, sur le territoire de la Communauté de Communes sud Côte Chalonnaise.

Nous avons également rendu visite à un collectif sur l'Etangeois qui n'a pas abouti à la création d'une société de CV.